

Bonjour Messieurs!

Suite à la nouvelle politique de réduire au prorata la garantie de la liste de relève si les membres ne sont pas disponibles toute la journée alors qu'auparavant la garantie lui était accordée s'il était inscrit sur la liste plus de 12 heures. Le but de mon message est qu'à Québec les bulletins d'affichage de jobs ferment à 19h00 et même si le membre est sur la liste de relève jusqu'à cette heure soit 19h00, le bureau de la paye lui réduit sa garantie puisque sa journée n'est pas complète. Ridicule...

Le but de vous avoir accordé des heures de fermeture différentes dans chaque terminal était pour faciliter et dégager les employés(es) du centre des équipes. Si cette politique persiste je ne vois pas pourquoi que les bulletins ne ferment pas tous comme avant à minuit afin que les membres ne soient pas pénalisés.

Voyez-vous Messieurs de la compagnie cette attitude j'appelle ça de **l'étirage de lastique**.

Je vous demande donc de revoir votre position sur le paiement de la garantie et de nous en faire part à tous le plus tôt possible.

Salutations à tous!

Claude Desbiens
Président des griefs
CFTC/div.558